

FORMULAIRE DE VERSEMENT DU SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Solde de la taxe affecté aux établissements de formations technologiques et
professionnelles Décret n°2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe
d'apprentissage

RENSEIGNEMENTS - CONTACT

Votre entreprise

Raison sociale :

Adresse :

N° de SIRET :

Contact de l'entreprise

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Adresse e-mail :

Montant de votre versement : €

MODE DE REGLEMENT

Par chèque

Chèque accompagné de ce formulaire de versement dûment complété, à envoyer par courrier.

- Adresse : **IRUP**, Campus Industriel, Rue de Copernic – CS 20369, 42050 Saint-Etienne cedex 2
- Ordre : IRUP
- N° UAI de l'IRUP : **0422256Z**

Par virement

Virement accompagné de ce formulaire de versement dûment complété, à renvoyer par mail
à notre contact Taxe d'apprentissage : Carole BOUDON

- Adresse e-mail : cboudon@irup.com
- Intitulé virement : « IRUP TA 2022 »
- IBAN : FR76 1027 8073 2800 0200 0924 097
- BIC : CMCIFR2A

Dans les 2 cas, vous recevrez une attestation de versement (merci donc de bien remplir le formulaire, notamment la rubrique « contact »).



LA **GRANDE ÉCOLE**
DE L'ALTERNANCE